



**TPS CLUS LA VENERIE
TOURNOI DE DOUBLES**

REGLEMENT DU TOURNOI

Ouverture des Inscriptions sur www.tennispadelwalloniebruxelles.be le lundi 5 janvier 2026 à 19h

Clôture des inscriptions : mardi 27 janvier 2026 à 20h

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'AFT et selon les règles de la F.R.B.T.
2. Les rencontres se disputeront sur 2 terrains intérieurs en quick.
3. Toutes les rencontres se disputent en 2 sets gagnants avec super tie-break en lieu et place du 3^{ème} set éventuel.
4. La tenue de tennis est de rigueur et chaque joueur doit se munir de 4 balles de même marque en bon état.
5. Tout joueur non présent à l'appel de son match pourra être immédiatement scratché.
6. Les inscriptions doivent parvenir pour le mardi 27 janvier 2026 à 20h au plus tard via le site internet www.tennispadelwalloniebruxelles.be. Attention, inscriptions limitées à 120 paires de doubles.
7. Les jours et heures de disponibilités doivent être complétées le plus précisément possible à l'inscription, sachant que l'absence d'information signifie « disponibilité totale ».
8. Le juge-arbitre se réserve le droit de clôturer prématurément les inscriptions et de refuser une inscription ne présentant pas de disponibilités suffisantes. Il se réserve également le droit de refuser une inscription sans devoir justifier sa décision.
9. Les catégories comprenant 4 paires et moins se feront sous forme d'une poule.
10. Le tirage au sort est fixé au mercredi 28 janvier 2026.
11. Les joueurs ne sont pas convoqués, ils doivent prendre connaissance de leur horaire et confirmer celui-ci via le site internet www.tennispadelwalloniebruxelles.be au plus tard pour le jeudi 30 janvier 2026.
12. Toute inscription est définitive et devra être acquittée même si le joueur ne participe pas au tournoi (w.o., excusé ou pas).
13. Les premiers matchs pourraient commencer exceptionnellement le jeudi 29 janvier suivant le nombre de participants.
14. Les joueurs pourraient être appelés à jouer plus d'un match par jour ou à arbitrer une rencontre à la demande du juge-arbitre.
15. Le **droit d'inscription** est fixé à **20 EUR** par équipe et par catégorie, y compris les redevances AFT.
16. Aucun match du premier tour programmé dans les disponibilités des joueurs ne sera modifié.
17. Il est obligatoire d'être disponible au minimum 1 jour le 1^{er} week-end (2 jours si inscription dans 2 catégories).
18. Si le juge arbitre l'estime nécessaire, des rencontres pourraient avoir lieu dans des installations extérieures au club.
19. L'inscription au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Le juge-arbitre tranchera sans appel tous les cas non prévus par ce règlement et prendra toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
20. La remise des prix aura lieu le dimanche 8 février 2026. Les prix non retirés par les joueurs restent la propriété du club organisateur.

Juge-arbitre : Bertrand FABRY (tél : 0499/60.72.04)